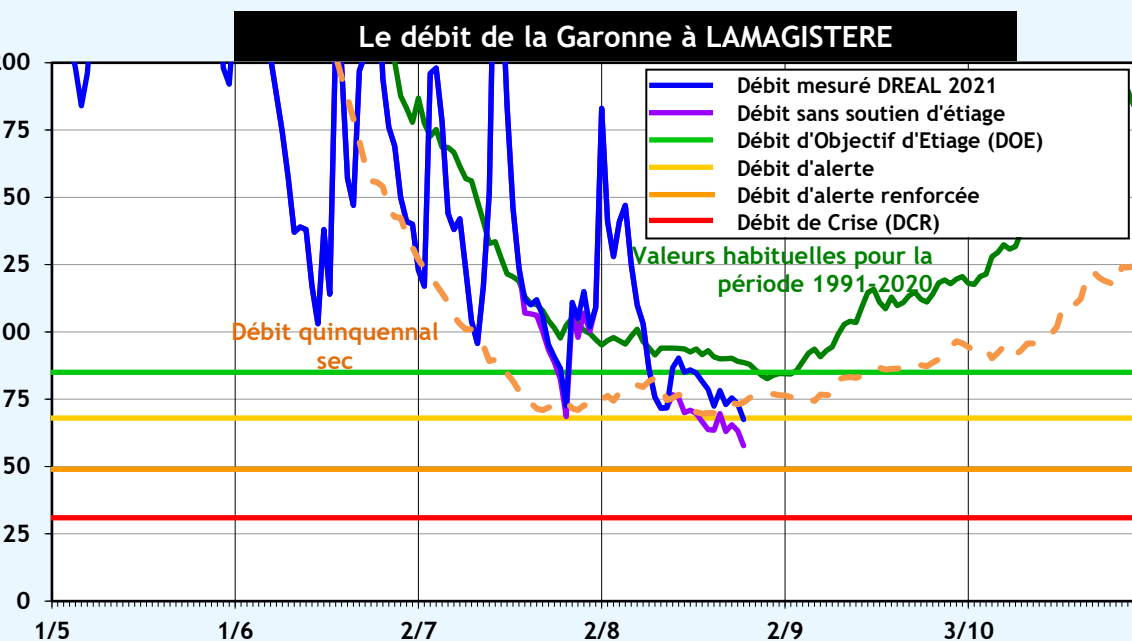


Tendance sur les affluents	
Garonne pyrénéenne <i>Tarissement</i>	→
Salat <i>Tarissement</i>	→
Ariège <i>Hydroélectricité</i>	↗
Tarn/Aveyron <i>Tarissement</i>	→
Lot <i>Hydroélectricité</i>	↘
Affluents Gascons <i>Fluctuations</i>	→

Ressources	
Le Sméag dispose en 2021 de plusieurs réserves pour réalimenter la Garonne :	
1- Par l'Ariège (IGLS + Naguilhes) :	53.23 hm ³
2- Par la Garonne amont (lac d'Oô) :	8.39 hm ³
3- Par l'Arize (Filhet) :	1 hm ³
4- Par l'Ariège via l'Hers Vif (Montbel) :	2 hm ³ (15/09)
5- Par le Tarn via le Thoré (Saints-Peyres) :	2.5 hm ³
6- Par le Tarn via l'Agout (Raviège) :	6 hm ³ (21/09)
Total restant :	52.5 hm³
Volume consommé :	20.6 hm³



Le soutien d'étiage, une solidarité de bassin

La semaine est marquée par le renforcement des réalimentations en eau de soutien d'étiage à partir des différentes réserves sur les différents affluents. À la fois le test de lâchures à 20 m³/s ce jeudi, puis la consigne à 11,5 m³/s ce vendredi, ont été possibles grâce aux contrats de coopération signés entre le Sméag, le préfet coordonnateur de bassin, l'agence de l'eau, EDF le 1^{er} juillet 2020 et l'institution interdépartementale de Filhet le 9 août 2019. Sept ouvrages sont mobilisés concomitamment : les retenues hydroélectriques d'altitude situées en haute Ariège : Izourt (1 646 m) et Gnioure (1 831 m) sur le Vicdessos, Laparan (1 539 m) sur l'Aston, Soulcem (1 577 m), Naguilhes (1 890 m) sur l'Oriège (affluent en amont d'Ax-les-Thermes), le lac des Saints-Peyres sur l'Arn et le Thoré, affluent de l'Agout, puis du Tarn, et le lac de Filhet (320 m d'altitude) sur l'Arize en Garonne (amont de Toulouse). Cette répartition nécessite une coordination assurée par le Sméag et permet de faire bénéficier du soutien d'étiage un plus vaste linéaire de rivières.

